



Ville de Revel

---

## EXTRAIT

### du registre des délibérations du conseil municipal

---

**Objet : Don à la commune du bureau du Roi par la SAS Maison François Daïdé**

**N° 003.03.2025**

**Rapporteur :**  
**Martine MARÉCHAL**

L'an deux mille vingt-cinq le six du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 27 février 2025.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 22
- Nombre de pouvoirs : 3
- Votants pouvoirs compris : 25

#### Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1<sup>ère</sup> adjointe, François LUCENA, 2<sup>e</sup> adjoint, Michel FERRET, 4<sup>e</sup> adjoint, Pascale CONTE-DUMAS, 5<sup>e</sup> adjointe, Jérôme GARCIA, 6<sup>e</sup> adjoint, Martine MARECHAL, 7<sup>e</sup> adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8<sup>e</sup> adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Bertrand JAULIN, Caroline MASSON

#### Absents excusés

Annie VEAUTE a donné procuration à Marielle GARONZI  
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET  
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI  
Brigitte BURSON-BRYER, Rémi DERON-LOUP, Robert CLERON, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

- oOo -

Par courrier reçu en mairie le 30 décembre 2024, la SAS Maison François Daïdé dont monsieur Pierre Daïdé est le président a indiqué son souhait de faire don d'une copie du bureau du Roi à la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20250307-003032025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2025  
Affichage : 10/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Le bureau du roi est un bureau cylindre fabriqué pour Louis XV dans les années 1760. Réalisé par deux ébénistes du roi, Oeben et Riesener, il est l'une des plus célèbres réalisations de l'histoire du mobilier français.

Plus de 200 ans plus tard, la famille Daïdé a entrepris de réaliser 3 copies de ce bureau.

L'œuvre réalisée montre la qualité du travail des artisans de la ville de Revel. 5 ans et 17 500 heures de travail ont été nécessaires pour exécuter ce mobilier exceptionnel orné de marqueterie et de bronze, dotée de casiers coulissants et de tiroirs secrets.

Monsieur Pierre Daïdé a précisé que ce don serait assorti de certaines conditions :

- interdiction de vendre le bureau du Roi,
- exposition dans une salle dédiée à M. René Daïdé et à ses compagnons dans le bâtiment communal situé 11-13 rue Jean Moulin faisant actuellement office de musée du bois,
- tout devra être mis en œuvre pour finir les travaux restant à réaliser sur le bureau du roi,
- une convention entre la ville de Revel et l'association gestionnaire du musée du bois sera passée pour la mise à disposition du bureau au 11 – 13 rue Jean Moulin,
- le bureau du roi pourra également faire l'objet d'une exposition dans un autre lieu public de qualité de la ville de Revel.

Ce don étant assorti de contreparties, il revient au conseil municipal de se prononcer sur l'acceptation de celui-ci.

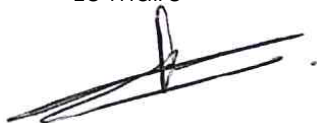
Sur proposition de madame Martine MARÉCHAL, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter le don du bureau du Roi à la commune avec les conditions ci-dessus.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme  
Revel, le 6 mars 2025

Le maire



Laurent HOURQUET

Le secrétaire de séance



François LUCENA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20250307-003032025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/03/2025  
Affichage : 10/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation